

## BILAN

(En milliers MAD)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	134 485	53 893
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	3 096	38 473
A Vue	3 096	3 469
A Terme	-	35 003
CREANCES SUR LA CLIENTELE	13 179 031	12 363 582
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	1 960	1 480
Crédits à l'Équipement	13 096 577	12 271 035
Crédits immobiliers	23 471	24 323
Autres Crédits	57 024	66 744
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	32 819	34 133
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créances	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 670	2 514
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 287	64 027
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>13 411 413</b>	<b>12 556 647</b>

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES	3 523 140	4 043 532
A Vue	-	-
A Terme	3 523 140	4 043 532
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Crédeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Crédeurs	-	-
TITRES DE CREANCES EMIS	7 182 252	5 863 801
Titres de Créances Négociables Emis	6 202 027	4 813 552
Emprunts Obligataires Emis	980 225	1 050 249
Autres Titres de Créances Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	33 444	36 205
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 671	8 671
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	2 131 579	2 078 625
CAPITAL	354 858	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 468	170 955
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 411 413</b>	<b>12 556 647</b>

## HORS BILAN

(En milliers MAD)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	3 977 815	4 036 159
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 977 815	4 036 159
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	650 000	1 050 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	650 000	1 050 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En milliers MAD)

	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	820 926	777 518
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6 035	7 387
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	814 891	770 131
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	484 295	432 563
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	192 076	181 643
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	291 828	250 485
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	391	434
PRODUIT NET BANCAIRE	336 631	344 955
Produits d'exploitation non bancaire	56	297
Charges d'exploitation non bancaire	128	106
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	53 786	54 272
Charges de personnel	39 328	38 081
Impôts et taxes	822	861
Charges externes	6 610	7 706
Autres charges générales d'exploitation	1 491	1 392
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 536	6 233
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	3 260	16 632
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	3 260	7 960
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	8 671
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	8 649	9 511
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8 649	9 201
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	309
RESULTAT COURANT	288 162	283 752
Produits non courants	46	280
Charges non courantes	3 622	4 549
RESULTAT AVANT IMPOTS	284 587	279 483
Impôt sur les résultats	107 119	108 528
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	177 468	170 955

# ETATS DE SYNTHESE

## au 31 Décembre 2013

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

(En milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2013	31/12/2012
(+) Intérêts et produits assimilés	820 926	777 518
(-) Intérêts et charges assimilées	483 904	432 128
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>337 022</b>	<b>345 389</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	391	434
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>- 391</b>	<b>- 434</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>336 631</b>	<b>344 955</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	56	297
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	128	106
(-) Charges générales d'exploitation	53 786	54 272
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>282 774</b>	<b>290 873</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 5 389	- 1 241
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	8 362
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>288 162</b>	<b>283 752</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 3 576</b>	<b>- 4 269</b>
(-) Impôt sur les résultats	107 119	108 528
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>177 468</b>	<b>170 955</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

31/12/2013

31/12/2012

(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	31/12/2013	31/12/2012
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	5 536	6 233
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	8 671
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	309
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus value de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>183 004</b>	<b>185 550</b>
(-) Bénéfices distribués	118 000	-
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>65 004</b>	<b>185 550</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers MAD)

	31/12/2013	31/12/2012
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	820 926	777 518
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	103	577
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	484 295	432 563
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	3 750	4 655
(-) Charges générales d'exploitation versées	48 250	48 040
(-) Impôts sur les résultats versés	107 119	108 528
<b>I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>177 615</b>	<b>184 309</b>
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	35 377	- 36 085
(+) Créances sur la clientèle	- 813 783	- 1 188 632
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	5 037	8 970
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 520 392	- 14 033
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	1 318 451	1 011 449
(+) Autres passifs	- 2 761	8 702
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>21 929</b>	<b>- 209 630</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>199 544</b>	<b>- 25 321</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	951	2 168
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 951</b>	<b>- 2 168</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	118 000	-
(-) Autres	-	111
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>- 118 000</b>	<b>- 111</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)</b>	<b>80 593</b>	<b>- 27 601</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>53 893</b>	<b>81 493</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>134 485</b>	<b>53 893</b>

**PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES**

**INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT**

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.  
 Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :  
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,  
 - Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :  
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,  
 - 50 % pour les créances douteuses,  
 - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.  
 Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

**ETAT DES DEROGATIONS**

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux		<b>Néant</b>
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

**ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		<b>Néant</b>
II. Changements affectant les règles de présentation		

**CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES (en milliers MAD)**

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	132 111	3 096	-	-	135 207
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	35 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	35 000
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	2 347	-	-	-	2 347	1 419
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>134 458</b>	<b>3 096</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>137 554</b>	<b>92 360</b>

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
			Financiers	Non financiers		
<b>Titres cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>Titres non cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>						

**TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES (en milliers MAD)**

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation	Dépositaire central	20 000	0,125	25	25	31/12/2012	239 969	24 062	-
MAROCLEAR									
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>				25	25	-	239 969	24 062	-
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>				-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>				25	25	-	239 969	24 062	-

**DETAIL DES AUTRES ACTIFS (en milliers MAD)**

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	26 137	27 459
Sommes dues par l'Etat	25 675	27 235
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	462	223
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	6 682	6 675
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	3 523	2 915
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 880	3 508
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	279	252
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>32 819</b>	<b>34 133</b>

**CREANCES SUBORDONNEES (en milliers MAD)**

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2013		31/12/2012		31/12/2013	31/12/2012
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

**IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE (en milliers MAD)**

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
Crédit-bail mobilier en cours									
Crédit-bail mobilier loué									
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
Crédit-bail immobilier en cours									
Crédit-bail immobilier loué									
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
Immobilisation données en location simple									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>TOTAL</b>									

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**  
 صندوق التجهيز الجماعي



**CREANCES SUR LA CLIENTELE (en milliers MAD)**

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financière	Entreprises non financière			
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 960	1 960	1 480
CREDITS A L'EQUIPEMENT	12 584 002	-	-	-	12 584 002	11 791 319
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	23 471	23 471	24 323
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	512 575	-	-	-	512 575	479 716
CREANCES EN SOUFFRANCE	57 024	-	-	-	57 024	66 744
Créances pré-douteuses	2 418	-	-	-	2 418	4 197
Créances douteuses	492	-	-	-	492	3 265
Créances compromises	54 114	-	-	-	54 114	59 283
<b>TOTAL</b>	<b>13 153 601</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 430</b>	<b>13 179 031</b>	<b>12 363 582</b>

**ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES (en milliers MAD)**

	31/12/2013		31/12/2012	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
<b>Prêts Classiques</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	2 725	100	4 562	175
CREANCES DOUTEUSES	577	55	3 931	360
CREANCES COMPROMISES	44 324	11 607	48 676	12 299
<b>Sous total 1</b>	<b>47 626</b>	<b>11 762</b>	<b>57 169</b>	<b>12 834</b>
<b>Prêts MEN *</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES COMPROMISES	40 424	7 094	43 329	7 688
<b>Sous total 2</b>	<b>40 424</b>	<b>7 094</b>	<b>43 329</b>	<b>7 688</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>88 050</b>	<b>18 856</b>	<b>100 498</b>	<b>20 522</b>

\* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Education Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC.

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	17 237	855	-	18 092	14 723	1 700	-	16 422	1 670
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	17 237	855	-	18 092	14 723	1 700	-	16 422	1 670
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	116 083	96	-	116 179	52 056	3 836	-	55 892	60 287
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	82 655	8	-	82 663	27 014	1 929	-	28 943	53 720
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 526	8	-	74 534	26 635	1 906	-	28 541	45 993
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	379	23	-	401	499
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	24 574	79	-	24 653	20 255	1 449	-	21 703	2 950
Mobilier de bureau d'exploitation	8 331	-	-	8 331	6 660	439	-	7 100	1 231
Matériel de bureau d'exploitation	803	8	-	812	702	44	-	745	67
Matériel informatique	13 072	70	-	13 142	10 693	883	-	11 576	1 566
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 368	-	-	2 368	2 200	83	-	2 283	85
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.</b>	8 854	10	-	8 863	4 787	459	-	5 246	3 617
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 639	-	-	5 639	2 536	139	-	2 675	2 964
Mobilier et matériel hors exploitation	2 124	-	-	2 124	1 507	95	-	1 602	522
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 091	10	-	1 100	744	225	-	969	131
<b>TOTAL</b>	<b>133 320</b>	<b>951</b>	<b>-</b>	<b>134 271</b>	<b>66 779</b>	<b>5 536</b>	<b>-</b>	<b>72 314</b>	<b>61 957</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**

(en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					31/12/2013	31/12/2012
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	200 000	-	-	200 000	535 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	200 000	-	-	200 000	535 000
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	2 894 554	-	253 558	3 148 112	3 340 266
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	148 866	148 866	140 632
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	-	21 386	-	4 776	26 162	27 633
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>3 115 940</b>	<b>-</b>	<b>407 200</b>	<b>3 523 140</b>	<b>4 043 532</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE**

(en milliers MAD)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**TITRES DE CREANCES EMIS**

(en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
		Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal		Mode de remboursement	Entreprises liées	
<b>Titres de créances négociables</b>								
Certificats de Dépôt	02/02/2009	02/02/2014	100	4,85%	In fine	125 000	-	-
Certificats de Dépôt	03/02/2009	03/02/2014	100	4,85%	In fine	13 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/10/2009	07/10/2014	100	4,45%	In fine	20 000	-	-
Certificats de Dépôt	14/10/2009	14/10/2014	100	4,45%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	16/10/2009	16/10/2014	100	4,45%	In fine	5 000	-	-
Certificats de Dépôt	16/12/2009	16/12/2014	100	5,00%	In fine	600 000	-	-
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	5,10%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	24/03/2010	24/03/2015	100	5,15%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2017	100	4,81%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2017	100	4,81%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2017	100	4,89%	In fine	260 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,81%	In fine	70 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,91%	In fine	330 000	-	-
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2017	100	4,95%	In fine	302 000	-	-
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2017	100	4,82%	In fine	250 000	-	-
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2018	100	4,99%	In fine	350 000	-	-
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2018	100	4,91%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2016	100	4,63%	In fine	210 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2019	100	4,83%	In fine	202 500	-	-
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2019	100	4,97%	In fine	224 000	-	-
Certificats de Dépôt	31/07/2013	03/02/2014	100	4,23%	In fine	500 000	-	-
Certificats de Dépôt	23/09/2013	24/03/2014	100	4,05%	In fine	70 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/10/2013	07/04/2014	100	4,00%	In fine	200 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/11/2013	08/05/2014	100	4,00%	In fine	200 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/12/2013	03/03/2014	100	3,78%	In fine	200 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/12/2013	02/06/2014	100	3,97%	In fine	200 000	-	-
Certificats de Dépôt	23/12/2013	24/03/2014	100	3,88%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	27/12/2013	26/12/2014	100	4,53%	In fine	100 000	-	-
<b>Emprunts obligataires</b>								
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	933 333	-	-
<b>TOTAL</b>						<b>7 014 833</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Instruments optionnels vendus	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	<b>14 734</b>	<b>17 149</b>
Sommes dues à l'Etat	10 005	12 865
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 313	1 287
Sommes diverses dues au personnel	5	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-
Fournisseurs de biens et services	947	616
Divers autres créditeurs	2 463	2 380
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>18 710</b>	<b>19 056</b>
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	9 989	10 297
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	8 433	8 535
Autres comptes de régularisation	288	223
<b>TOTAL</b>	<b>33 444</b>	<b>36 205</b>



PROVISIONS	(en milliers MAD)				
	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
<b>PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :</b>	<b>37 055</b>	<b>3 260</b>	<b>8 649</b>	<b>-</b>	<b>31 666</b>
créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
créances sur la clientèle	20 522	3 246	4 913	-	18 856
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	16 533	14	3 737	-	12 810
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :</b>	<b>8 671</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 671</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	8 671	-	-	-	8 671
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 726</b>	<b>3 260</b>	<b>8 649</b>	<b>-</b>	<b>40 337</b>

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

	Objet économique	Montant global	Montant	
			31/12/2012	31/12/2013
Subventions	-	-	-	-
Fonds publics affectés	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**CAPITAUX PROPRES**

(en milliers MAD)

	Encours 31/12/2012	Affectation du résultat	Autres variations	Encours
				31/12/2013
<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 078 625</b>	<b>170 955</b>	<b>- 118 000</b>	<b>2 131 579</b>
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	2 078 625	170 955	- 118 000	2 131 579
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	<b>354 858</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>354 858</b>
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	354 858	-	-	354 858
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	170 955	- 170 955	177 468	177 468
<b>TOTAL</b>	<b>2 604 438</b>	<b>-</b>	<b>59 468</b>	<b>2 663 906</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2013	31/12/2012
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>3 977 815</b>	<b>4 036 159</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>3 977 815</b>	<b>4 036 159</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	3 977 815	4 036 159
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Garanties de crédits données	-	-

DETTES SUBORDONNEES							(en milliers MAD)			
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)
							31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
	Néant					Néant		Néant		

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/2013

(2) Eventuellement indéterminée

(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

#### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>380 000</b>
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>			

#### VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	135 207	-	-	-	-	135 207
Créances sur la clientèle	19 392	152 627	756 266	3 829 847	7 816 928	12 575 060
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>154 599</b>	<b>152 627</b>	<b>756 266</b>	<b>3 829 847</b>	<b>7 816 928</b>	<b>12 710 267</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 411	264 375	373 199	1 353 189	1 336 938	3 348 112
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	66 667	1 208 000	1 475 000	3 238 667	1 026 500	7 014 833
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>87 077</b>	<b>1 472 375</b>	<b>1 848 199</b>	<b>4 591 855</b>	<b>2 363 438</b>	<b>10 362 945</b>

#### CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
1	2 411 346	1 823 455	587 890	-

#### VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
<b>ACTIF</b>	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	<b>407 644</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	407 200
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	444
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	<b>Montant</b>
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

#### MARGE D'INTERET (en milliers MAD)

	31/12/2013	31/12/2012
<b>Intérêts perçus</b>	<b>820 926</b>	<b>777 518</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	6 035	7 387
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	814 891	770 131
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
<b>Intérêts servis</b>	<b>483 904</b>	<b>432 128</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	192 076	181 643
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	291 828	250 485
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>337 022</b>	<b>345 389</b>

#### PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE (en milliers MAD)

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	Néant
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
<b>TOTAL</b>	

#### COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
<b>Commissions perçues</b>	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
<b>Commissions versées</b>	<b>391</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	158
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	233
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

#### RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ (en milliers MAD)

Produits et charges	31/12/2013	31/12/2012
<b>Produits</b>	-	-
Gains sur les titres de transaction	-	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
<b>Charges</b>	-	-
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins valeur de cession sur titres de placement	-	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
<b>RESULTAT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

Charges	Montant
Charges du personnel	39 328
Impôts et taxes	822
Charges externes	6 610
Autres charges générales d'exploitation	1 491
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	5 536
<b>TOTAL</b>	<b>53 786</b>

#### AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
<b>Autres produits et charges bancaires</b>	-
Autres produits bancaires	-
Autres charges bancaires	391
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	-
Produits d'exploitation non bancaires	56
Charges d'exploitation non bancaires	128
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	3 260
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	8 649
<b>Produits et charges non courants</b>	-
Produits non courants	46
Charges non courantes	3 622

#### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2013
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Mars 2014
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indication des événements
	Favorables
	Défavorables

#### EFFECTIFS (En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2013	31/12/2012
Effectifs rémunérés	112	113
Effectifs utilisés	112	113
Effectifs équivalent plein temps	112	113
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	96	97
Employés (équivalent plein temps)	16	16
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-

## 1. Gestion intégrée des risques

### 1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Equipeement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

### 1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

#### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'audit chargé de l'assister en matière d'évaluation du système de contrôle interne et de prévention des risques.

Outre son Président, le Ministre de l'Intérieur, le Conseil d'Administration du FEC comprend :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Equipeement et du Transport ;
- 1 représentant du Ministère de l'Energie et des Mines ;
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;

- Des membres représentant les élus : 8 Conseillers Communaux désignés parmi les Conseillers Communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

#### Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, désigné par le Conseil d'Administration, porte son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Ce Comité est composé de :

- Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (Président) ;
- Chef de la Division du Crédit à la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (Membre).

Le Comité d'Audit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent, et au moins deux fois par an.

#### Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

#### Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Directeur Général du FEC (Président) :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

#### Comité des Risques

Le Comité des Risques, présidé par le Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

#### Direction des Risques

La Direction des Risques évalue les risques encourus par le FEC en vue d'assurer la maîtrise et la sécurisation de l'activité.

Elle intervient dans le processus d'agrément de l'évaluation des projets préalablement à leur présentation au Comité de Crédit ainsi que dans la validation des nouveaux instruments de financement.

Elle définit également les critères d'acceptation et les normes d'évaluation des dossiers de prêts.

#### Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

#### Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib en la matière.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

## 2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Equipeement Communal sont les suivants :

**Risque de crédit** : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité** : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

**Risque de taux d'intérêt** : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

**Risques opérationnels** : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Risque de non conformité** : correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

**Risque de change** : dû aux fluctuations des taux de change.

### 2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

#### Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

#### Prise de décision

La Direction des Risques se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. L'emprunt est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

#### Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Equipeement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité locale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la collectivité locale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principes suivants :

- la capacité de remboursement de la collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- le jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

#### Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Locales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dès leur approbation ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

#### Profil de solvabilité

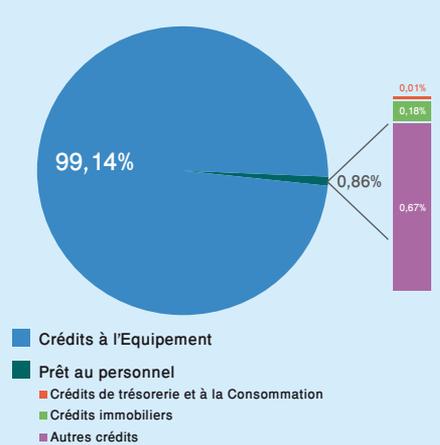
A fin décembre 2013 :

- les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 3.788.696 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel.

- Dans le respect des nouvelles exigences prudentielles, entrées en vigueur en 2013, le ratio de solvabilité s'est établi à 70,49%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 70,27%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

#### Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle constituées de 98,84% d'engagements au profit des Collectivités Locales, ont totalisé 13.210.056 Milliers de DH au 31 Décembre 2013 :



Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 31/12/2013, à 3 977 815 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques ;

- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Education Nationale et le FEC ;

- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortiums bancaires.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 31 Décembre 2013, fait ressortir que 66% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

#### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les Collectivités Locales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de BAM.

#### Coefficient de Division Des Risques

Conformément aux dispositions de la circulaire n°3/G/2001 de BAM, le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques s'assurent du respect du coefficient de division des risques lequel est également suivi par la Direction Comptabilité & Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 18,06% à fin Décembre 2013, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress test ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress test minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

## 2.2 Gestion Actif / Passif

### Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif. Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

### Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière - ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

### Risque de Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

#### » Exposition au 31 décembre 2013

Les impasses de liquidité s'affichent au 31 décembre 2013 comme suit :

#### Impasses Statiques de liquidité



#### » Coefficient de Liquidité

Le coefficient de liquidité s'est établi au 31 Décembre 2013 à 112,35%.

### Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé :

- au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités;
- au calcul des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

#### » Exposition au 31 décembre 2013

Les Gaps de taux par type de taux et par maturité résiduelle se présentent au 31 Décembre 2013, comme suit :

##### a) Taux fixe

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	38	39	34	43	68	18	240
Ressources	494	162	157	795	535	399	2 541
Impasses	-455	-123	-123	-753	-466	-381	-2 301

##### b) Taux variable

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	1 801	1 766	1 718	3 299	7 032	3 482	19 098
Ressources	3 197	1 317	1 034	2 640	2 346	756	11 290
Impasses	-1 397	449	684	659	4 686	2 726	7 808

Les Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reportings réglementaires.

A fin Décembre 2013, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de 200pbs des taux engendrait un gain de 16,41% du PNB sur un horizon de 12 mois et une baisse de la valeur économique de 5,03% par rapport aux fonds propres.

Impact	Evolution des Taux : Variation de 200pbs
PNB	16,41%
Valeur économique en % par rapport aux FP	-5,03%

## 2.3 Risques Opérationnels

### Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures claires et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

### Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

#### » Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- la séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

#### » Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet.

Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

#### » Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

#### » Manuel de communication financière

Le FEC dispose d'un manuel de communication financière qui s'inscrit dans le cadre de la circulaire 40/G/2007 du 2 août 2007 de Bank Al-Maghrib relative au contrôle interne des Etablissements de crédit.

#### » Manuel de contrôle interne

Dans le cadre du processus d'amélioration de son dispositif de contrôle interne, le FEC a achevé en 2012, avec le concours d'un cabinet expert, la mise à jour de son manuel de contrôle interne conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière.

La nouvelle version du manuel de contrôle interne (MCI) dote le FEC d'un outil supplémentaire lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place et vient ainsi compléter le dispositif de contrôle interne en matière de formalisation des points de contrôle.

#### » Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité conformément à la directive Bank Al-Maghrib n°47/G/2007.

La mise en œuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place de :

- dispositifs de continuité Systèmes d'Information ;
- dispositifs de continuité logistique ;
- dispositifs de continuité ressources humaines ;
- dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et les actions y afférentes sont mises en œuvre.

### Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques ;
- la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
- le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

### Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques.

### Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

### 2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°40/G/2007 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

### 2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

**Grant Thornton**  
47, rue Alal Ben Abdellah  
20090 Casablanca  
Maroc

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**  
Espace Oudayas, angle Av Annakhil et Av Ben Barka, Hay Ryad, Rabat

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Messieurs,  
Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du **Fonds d'Équipement Communal**, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.663.906 KMAD dont un bénéfice net de 177.468 KMAD.

**Responsabilité de la Direction**  
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**  
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**  
Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Fonds d'Équipement Communal** au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 mars 2014

**MAZARS**  
Mazars Audit et Comptables  
Casablanca

**LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL**

**بنك التمويل المحلي**

Philipp G. Thornton  
Faiçal NEJJAR  
Associé

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Comptables  
Kamel Moudil  
Associé Général